

# Portrait épidémiologique

Direction de santé publique de la Montérégie



Volume 10, no 8

Novembre, 2024 – ISSN : 2291-9058

## Les maladies à déclaration obligatoire chimiques d'origine professionnelle : 2022 et 2023

### FAITS SAILLANTS

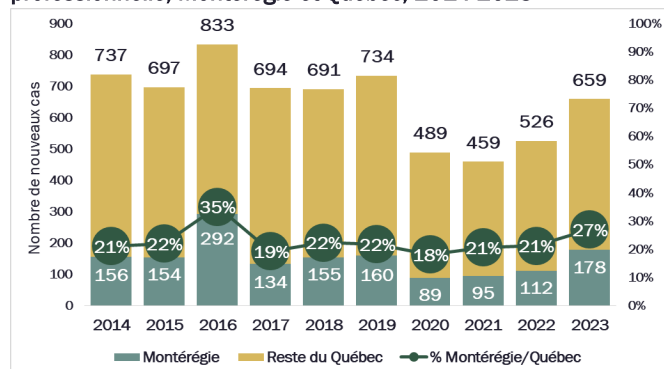
- L'agent chimique d'origine professionnelle le plus fréquemment déclaré est le plomb (68% des nouveaux épisodes).
- Le secteur des bâtiments et travaux publics (construction) est responsable de plus de 37 % des nouveaux épisodes de Mado-Chimiques d'origine professionnelle, soit une hausse de 10 % par rapport aux années 2019-2021.

**Remarque :** Le portrait de 2019-2021 rapportait le total des cas de MADO déclarés (épisodes de suivi et nouveaux épisodes) alors que celui-ci se concentre plutôt sur les nouveaux épisodes à l'exception du plomb. Les données ne peuvent être comparées directement entre les deux portraits. Il n'y a pas de nouveaux cas d' « intoxication d'origine chimique » depuis le 1er janvier 2014, puisque cette terminologie a été remplacée par l' « atteinte des systèmes » (exposition à une substance menant à des symptômes) et « indicateur biologique au-dessus du seuil ». Il reste cependant des épisodes de suivis avec cette nomenclature.

### LES MADO-CHIMIQUES D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

Selon la figure 1, la Montérégie compte respectivement 112 et 178 nouveaux cas de Mado-Chimiques d'origine professionnelle en 2022 et 2023. Ces valeurs correspondent au quart des nouveaux cas de la province (21% en 2022, 27% en 2023), alors que seulement 19% des travailleurs du Québec occupent un emploi en Montérégie. Cet écart pourrait être attribué à la surveillance médicale soutenue en santé au travail en Montérégie, pratique qui pourrait varier notamment selon les ressources médicales disponibles dans les régions. Il pourrait aussi être associé à un profil d'exposition différent des travailleurs entre les régions. Par ailleurs, dans la figure 1, nous observons une baisse des déclarations de MADO pendant les années 2020-2022, ce qui pourrait être en partie lié à la diminution des programmes de surveillance médicale en santé du travail et à la suspension de certaines activités dans les industries à risque durant la pandémie de COVID-19.

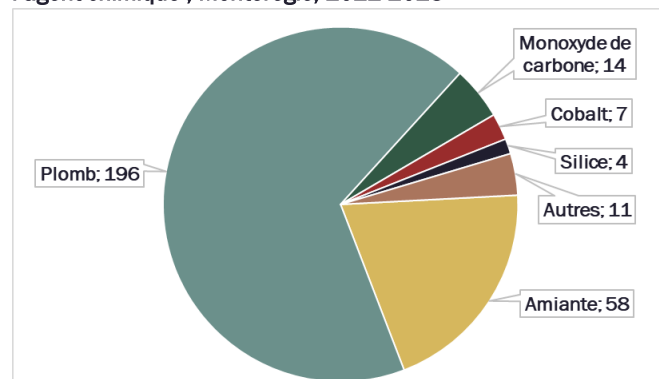
Figure 1 – Nouveaux cas de Mado-Chimiques d'origine professionnelle, Montérégie et Québec, 2014-2023



En Montérégie, en 2022-2023, 98 % des nouveaux cas de Mado-Chimiques d'origine professionnelle touchent des hommes, 34 % concernent les 20-34 ans. Trente-sept pour cent (37 %) des cas proviennent du secteur des bâtiments

et travaux publics (construction), soit une hausse de 10 % par rapport à 2019-2021.

Figure 2 – Nouveaux cas de MADO d'origine professionnelle selon l'agent chimique, Montérégie, 2022-2023

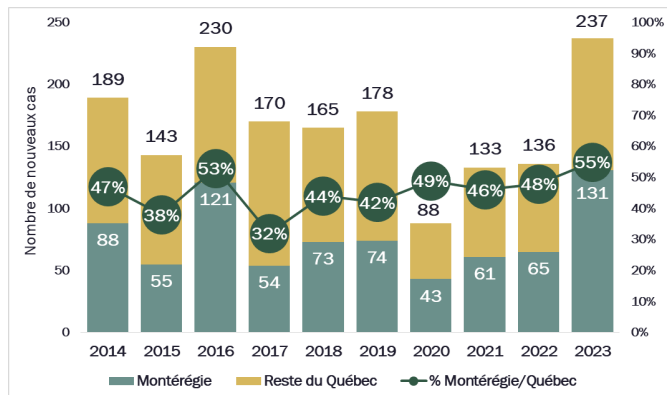


L'agent chimique d'origine professionnelle le plus fréquemment déclaré est le plomb (68%), suivi par l'amiante (20 %), le monoxyde de carbone (CO) (5 %), le cobalt (3 %) et la silice (1%) (figure 2). Cette répartition entre les agents chimiques est la même que celle des années précédentes, cependant en 2019-2021, le plomb représentait la moitié des nouveaux cas tandis qu'en 2022-2023, il en représente plutôt les deux tiers. En outre, parmi les 11 nouveaux cas de la catégorie «Autres», le chlorure d'hydrogène, le toluène, l'arsenic, le cadmium, le mercure, la poussière et les animaux sont mis en cause. Ces expositions « Autres » ont conduit à 3 nouveaux cas d'asthme professionnel et 1 cas d'atteinte broncho-pulmonaire, tandis que les autres concernent des indicateurs biologiques au-dessus du seuil.

## Le plomb

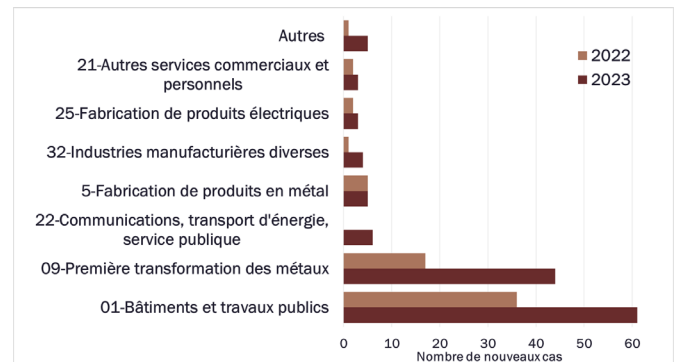
Comme mentionné plus haut, en 2022 et 2023, le plomb est l'agent chimique en cause le plus représenté parmi les MADO-Chimiques d'origine professionnelle en Montérégie. Toutes les déclarations correspondent à des personnes n'ayant rapporté aucun symptôme, mais pour lesquelles un indicateur biologique au-dessus du seuil (plombémie > 0,5 umol/L) a été documenté. En effet, il n'y a aucun nouveau cas d'atteinte des systèmes pour cette période. Également, la Montérégie représente plus de 50% des nouvelles déclarations d'indicateur biologique au-dessus du seuil pour l'ensemble du Québec. La source la plus importante de ces déclarations en Montérégie est la fonte des métaux, représentant 97% des cas. Cette catégorie inclut des expositions associées directement à la fonte ou aux procédés de soudage des métaux, mais également à des activités de recyclage de batterie ou à une contamination par des poussières de métaux issues de ces activités. La figure 3 démontre seulement les nouvelles déclarations lors de chaque année, sans les épisodes de suivis des années précédentes. On note une tendance à la baisse depuis les 10 dernières années des épisodes de suivis, mais ils représentent encore une proportion importante de l'ensemble du Québec (données non illustrées)

Figure 3 - Nouveaux cas de MADO-chimiques d'origine professionnelle dont l'indicateur biologique est au-dessus du seuil pour le plomb, Montérégie et Québec, 2014-2023



On observe une augmentation marquée de nouveaux cas dans certains secteurs, notamment celui des bâtiments et travaux publics (construction) ainsi que celui de la première transformation des métaux, où les épisodes sont passés de 36 à 61 et de 17 à 44 respectivement, de 2022 à 2023 (figure 4). Comme précédemment mentionné, le retour progressif après la pandémie a augmenté la surveillance périodique des plombémies. Par conséquent, cela a mis en lumière celles au-dessus du seuil des MADO, notamment dans les secteurs plus exposés au plomb, tel que la construction et la transformation des métaux. Les autres secteurs ont connu une stabilité ou une légère augmentation des cas.

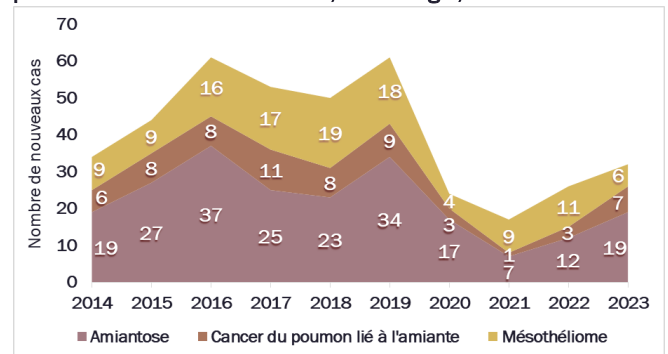
Direction de santé publique de la Montérégie  
Figure 4 - Nouveaux cas de Mado-Chimiques d'origine professionnelle liée au plomb selon le secteur d'activité économique (SAE), Montérégie, 2022-2023



## L'amiante

En Montérégie, en 2022-2023, 10 décès liés à l'exposition professionnelle à l'amiante ont été signalés, donnée relativement stable dans les dernières années. Parmi ces décès, la majorité est due à un mésothéliome, les autres à un cancer du poumon. Plus de 70 % des cas liés à l'amiante étaient âgés de plus de 70 ans au début de la maladie, qui peut survenir de 20 à 40 ans après l'exposition initiale. Comparativement aux années 2020-2021, une légère recrudescence des déclarations MADO liées à l'amiante est observée en 2022-2023 (figure 5). Il est nécessaire d'attendre quelques années pour déterminer si le nombre de cas se dirige vers un retour aux niveaux pré-pandémiques ou si nous assisterons plutôt à une stabilisation, voire une diminution, reflétant ainsi l'efficacité des mesures préventives réglementaires, implantées depuis plusieurs années.

Figure 5 - Nouveaux cas de Mado-Chimiques d'origine professionnelle liée à l'amiante, Montérégie, 2014-2023



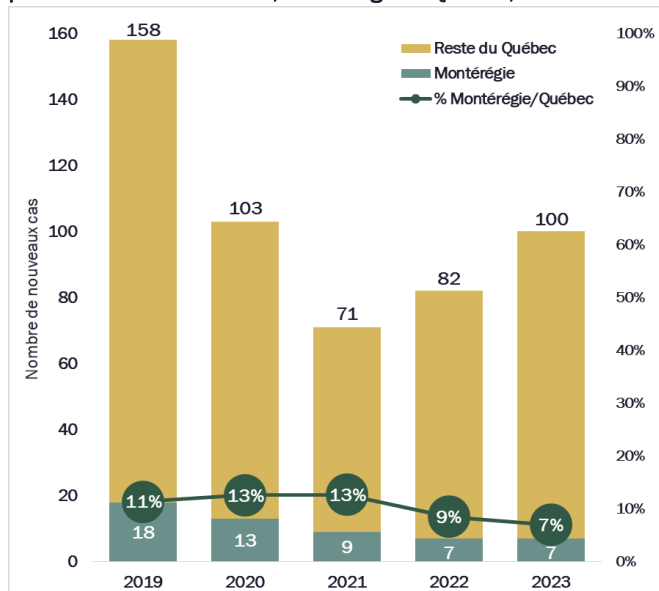
## Le monoxyde de carbone

De 2019 à 2023, on note dans la figure 6 que les cas en Montérégie en lien avec le monoxyde de carbone ont diminué de 18 épisodes en 2019 à 7 en 2022 et en 2023. En parallèle, la proportion des épisodes de la Montérégie par rapport à ceux du Québec a diminué de 13% à 7%. Depuis 2019, tous les cas présentaient des symptômes au moment de la déclaration.



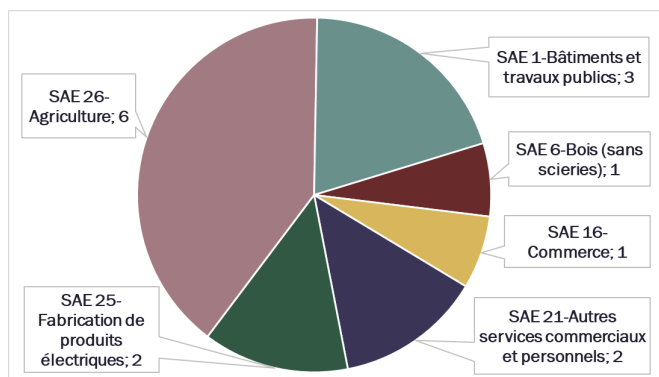
Contrairement à la Montérégie, le Québec a vu une hausse d'épisodes depuis 2021, atteignant 93 nouveaux cas en 2023 (figure 6), ce qui pourrait suggérer des mesures préventives efficaces en Montérégie ou au contraire une sous-déclaration de cas dans nos industries. En 2022-2023, les cas de Mado-Chimique d'origine professionnelle liée au CO déclaré en Montérégie concernaient des travailleurs de tous les groupes d'âge, sans qu'un groupe en particulier ne se distingue.

Figure 6 - Nouveaux cas de Mado-Chimiques d'origine professionnelle liée au CO, Montérégie et Québec, 2019-2023



En 2022-2023, la figure 7 démontre que les expositions professionnelles au CO en Montérégie ont principalement lieu dans les secteurs du bâtiment et travaux publics (construction), et de l'agriculture. Les incidents ont souvent été liés à l'utilisation d'appareils à combustion tels que les chariots élévateurs, les scies à béton, et les chaufferettes, soulignant que ces équipements représentent des risques majeurs dans des environnements mal ventilés.

Figure 7 - Répartition des nouveaux cas de Mado-Chimiques d'origine professionnelle liée au CO selon le SAE, Montérégie, 2022-2023



## Le cobalt et la silice

On compte encore quelques déclarations associées au cobalt et à la silice en Montérégie: 5 cas associés au cobalt en 2022 et 2 en 2023, 3 cas associés à la silice en 2022 et 1 en 2023. Étant donné le nombre de cas variant entre 0 et 6 cas par année depuis 2014 pour ces deux agresseurs, il est difficile de se prononcer sur une tendance.

## Conclusion et Recommandations

Bien que la Montérégie représente une partie importante des nouveaux cas de Mado-Chimiques d'origine professionnelle au Québec, la hausse des déclarations observée en 2023 suggère une reprise des activités de surveillance de la santé au travail suite aux perturbations liées à la pandémie. Le plomb reste l'agent chimique le plus fréquemment signalé, représentant 67 % des cas, principalement dans l'industrie de recyclage de batteries. Parallèlement, l'amiante continue d'entraîner des décès d'une manière stable. Nous souhaitons une réduction des nouveaux cas déclarés et des décès dans les années à venir pour confirmer l'efficacité des mesures préventives, notamment règlementaires, mises en place depuis plusieurs années. Ces mesures visent à gérer les risques liés à la détérioration des matériaux contenant de l'amiante, ainsi qu'à la rénovation des bâtiments et des structures qui en contiennent.

Il est essentiel de continuer à renforcer la surveillance dans les secteurs les plus touchés, notamment la construction et la transformation des métaux, où les risques d'exposition aux agents chimiques demeurent élevés. De plus, la sensibilisation et l'optimisation des lieux de travail, des procédés et des équipements utilisés doivent être intensifiées pour prévenir davantage d'affections médicales aiguës et d'impacts à long terme sur la santé. L'adaptation continue des mesures de prévention, fondée sur les nouvelles données épidémiologiques, est également cruciale pour réduire efficacement les risques d'exposition et protéger la santé des travailleurs en Montérégie. Ces efforts concertés contribueront à mieux maîtriser les risques liés aux agents chimiques dans cette région et à prévenir les maladies professionnelles.

Source des données : INSPQ. Portail de l'infocentre. Mado-Chimiques, données extraites le 9 septembre 2024.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

**Autrices :** Charles Labrosse, Ext en MD  
Alexander Mavromatis, Ext en MD  
Trevor Melanson, Ext en MD  
Mélia Rousseau, Ext en MD

**Collaborateurs :** Élisabeth Lajoie, MD  
Marie St-Amour, MD  
Isabelle Vincelette, APPR

**Graphique :** Charles Labrosse, Ext en MD  
Alexander Mavromatis, Ext en MD  
Trevor Melanson, Ext en MD  
Mélia Rousseau, Ext en MD  
Isabelle Vincelette, APPR

**Mise en page :** Isabelle Rolain, Ag. administrative